

**RAPPORT DE CONSULTATION
SERVICE DE L'INTERACTION CITOYENNE**

MANDATÉ : Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf

RÉF. : R.C.A.2V.Q. 230

Date : 2018-09-19

Consultation publique

Demande d'opinion

Assemblée publique
de consultation

Origine :

Conseil municipal

Comité exécutif

Conseil d'arrondissement Direction d'arrondissement

Le projet :

Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21210Ra et 21602Cb.*

(Réf. : Boulevard Pierre-Bertrand, au nord du corridor des Cheminots)

Objet de la consultation :

L'Arrondissement des Rivières souhaite apporter des modifications à son Règlement sur l'urbanisme (R.C.A.2V.Q. 4) relativement aux zones 21210Ra et 21602Cb. Ces zones sont situées à l'est de la rue Élisabeth-II, à l'ouest du boulevard Pierre-Bertrand, au nord du boulevard Bastien et au sud de la rue du Pomerol.

La propriété privée située au 8173, boulevard Pierre-Bertrand est présentement dans une zone récréative dont le seul usage autorisé est l'usage *Parc*. L'Arrondissement souhaite corriger la situation en incluant cette propriété dans la zone 21602Cb.

De plus, un article concernant les droits acquis sera ajouté à la grille de spécifications de la zone 21602Cb, afin de permettre l'agrandissement d'un logement dérogatoire, à certaines conditions.

Pour ce faire, la modification réglementaire suivante est proposée :

- Agrandir la zone 21602Cb à même une partie de la zone 21210Ra, afin d'inclure le lot 1 036 726.

Déroulement de la consultation :

1. Ouverture et présentation générale du dossier soumis à la consultation par le conseiller en consultations publiques.
2. Intervention de la conseillère municipale du district Les Saules.
3. Présentation du projet de modification des zones concernées et information indiquant que le projet de modification contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par le conseiller en urbanisme.
4. Période de questions et commentaires du public.
5. Période de questions et commentaires des membres du conseil.
6. Vote des membres du conseil sur les options soumises.

Questions et commentaires du public :

Aucune question, aucun commentaire

Questions et commentaires du conseil d'administration du conseil de quartier :

Aucune question, aucun commentaire

**RAPPORT DE CONSULTATION
SERVICE DE L'INTERACTION CITOYENNE**

Options soumises au vote : Description des options	Résultats du vote
1. Recommander au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de modification.	7
2. Recommander au conseil d'arrondissement de refuser la demande de modification.	0
3. Abstention.	0
	total : 7

Recommandation du conseil d'administration du conseil de quartier :

Accepter le projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21210Ra et 21602Cb.*

Personnes présentes :

Mmes Lise Bilodeau*, présidente, Liane Bourdages*, secrétaire, Cynthia Fauteux*, administratrice, Dominique Tanguay, conseillère municipale, Lise Villeneuve*, administratrice, MM. André Dalairé*, vice-président, Mohammed Filali*, administrateur, Jean Guyler Darcelin*, trésorier.

* *Ont droit de vote au conseil d'administration.*

Personne ressource : M. Sébastien Paquet, conseiller en urbanisme à la Division de la gestion du territoire des Arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles

Secrétaire de soutien : Mme Carolle-Anne Allard-Dufour

Animation et préparation du rapport : M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec

10 citoyens assistent à la rencontre (4 femmes, 6 hommes)

Nombre d'interventions :

- Public : 0
- Membres du conseil d'administration : 0

Documents de présentation :

- Fiche synthèse du projet et plan du secteur concerné (remis aux membres du conseil d'administration et au public).
- Présentation de type PowerPoint du projet de modification réglementaire (présentée au public et copie papier remise aux membres du conseil d'administration seulement).

Signature :

Date : 24 septembre 2018

Ce document est approuvé et signé par la présidente

Mme Lise Bilodeau
Présidente du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Ce rapport est transmis à la Division de la gestion du territoire des Arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles afin qu'il soit annexé à leur rapport lequel est transmis au conseil d'arrondissement.